



PROJET D'ORDRE DU JOUR

AVIS DE CONVOCAION CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

À tous les membres du conseil d'établissement pour une **assemblée** qui se tiendra le **mardi 25 mars 2025 de 19h à 21h, au salon du personnel de l'école.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	1 min.
2. Nomination d'un(e) secrétaire	1 min.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4. Suivi et adoption du procès-verbal du 27 février 2024	3 min.
5. Parole au public	
6. Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	2 min.
POINTS D'ADOPTION	
7. Finalisation des critères de sélection de la direction d'établissement 2025-26	30 min.
8. Choix traiteur 2025-26	10 min.
9. Don de la ville de Chambly en lien avec la persévérance scolaire et entente d'utilisation	5 min.
POINT D'APPROBATION	
10. Aucun	
POINTS D'INFORMATION ET DE SUIVI	
11. Réfection du parcours naturel	10 min.
12. Parole au représentant au comité de parents	5 min.
13. Parole au personnel de l'école	
a. Personnel enseignant	5 min.
b. Personnel professionnel	5 min.
c. Personnel de soutien	5 min.
d. Direction	5 min.
14. Autre(s) sujet(s)	
15. Rappel de la date de la prochaine assemblée : le mardi 29 avril 2025	1 min.
16. Levée de l'assemblée	1 min.

Catherine Gagné
Présidente du Conseil d'établissement
de l'école de la Passerelle

Sophie Lussier
Directrice de l'école la
École de la Passerelle

